

Objet : Outils childfriendly OEJAJ !

Réseaux : Tous

Niveaux et services :

Période :

- À Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions et Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des hautes Écoles avec sections pédagogiques organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles de promotion sociale ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Services de Promotion de la Santé à l'École.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enseignement obligatoire

Signataire(s) : Marie-Dominique Simonet

Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enseignement obligatoire

Personne(s)-ressource(s) : etienne.jockir@gov.cfwb.be.

Nombre de pages : 1

Téléphone pour duplicata : Service des circulaires de la Communauté française

Mots-clés : outils childfriendly —

Madame, Monsieur,

L'article 12 de la Convention Internationale des droits de l'Enfant fait état du droit des enfants à la participation. Cela ne peut se concevoir sans un droit à être correctement informé des décisions qui les concernent. C'est dans cette mouvance qu'apparaissent de plus en plus de publications, rapports ou productions « childfriendly », c'est-à-dire traduits dans un langage et une forme qui soient directement accessibles aux enfants.

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse diffuse aujourd'hui trois outils childfriendly :

1. « Quand les jeunes donnent leur avis... ». Résultat d'une recherche commanditée par l'Observatoire concernant l'expérience qu'ont les jeunes de la participation.
2. « Quand la Communauté française remet son bulletin... ». Rapport triennal du Gouvernement relatif aux droits de l'Enfant adapté à un public de 6 à 12 ans.
3. Le vade-mecum « Adapter un écrit », destiné aux adultes dans lequel les différents facteurs de réussite de la communication à destination des enfants de 6 à 12 ans sont identifiés. Il s'adresse à tout adulte désireux de rendre ses productions accessibles aux enfants.

Ces brochures sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire via l'adresse suivante : www.oejaj@cfwb.be. Vous y trouverez également l'ensemble des publications conçues pour les enfants, dont les trois précitées.

Je tiens à souligner la qualité du travail de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse et vous invite à consulter le rapport de recherche et à utiliser, le cas échéant, ces outils dans vos pratiques quotidiennes.

Je vous remercie de votre collaboration.

Marie-Dominique SIMONET
Ministre de l'Enseignement obligatoire
et de la Promotion sociale